

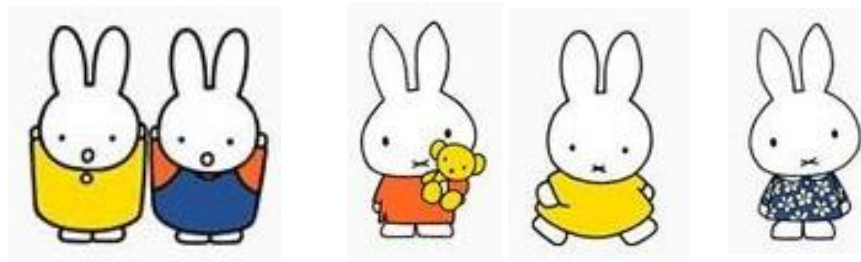


Exemplaire à conserver

CHARTRE DE BONNE CONDUITE DES 3-5 ans

Elaborée avec les enfants

Pour les enfants fréquentant la garderie, la cantine et/ou le centre de loisirs, la diffusion de la charte vise à les sensibiliser sur certaines règles à observer en groupe. Elle a pour but d'améliorer la qualité d'accueil des temps périscolaires et de poser un cadre pour un fonctionnement harmonieux de la vie collective.



Je dis les mots magiques « *bonjour* », « *au revoir* », « *merci* », « *s'il te plait* », ...
J'écoute les adultes et respecte les autres enfants
Je fais attention à mes affaires et celles des autres
Je prends soin du matériel et de l'environnement en utilisant les poubelles

Pour quitter une pièce, je demande la permission
Je n'ai pas le droit de me battre et de faire mal à mes camarades
Je peux crier dehors pendant la récréation. Je suis calme lorsque nous sommes à la cantine

Exemplaire à conserver



CHARTRE DE BONNE CONDUITE DES 6-12 ans

Elaborée avec les enfants

Je suis poli(e) avec le personnel d'encadrement, d'entretien, de surveillance (pas de gros mots ni de gestes grossiers)

AVEC MES CAMARADES



Je règle mes problèmes sans violence, sans insulte
J'essaie de me réconcilier, de pardonner lorsque je me dispute avec un(e) camarade
J'accepte celui qui veut entrer dans le jeu et je respecte le jeu des autres
Si je bouscule quelqu'un, je lui présente mes excuses
Si un(e) camarade s'est fait mal je préviens un adulte
Je ne me moque pas du physique ou du handicap des autres
Je n'échange pas d'objets ou de jouets
Je n'ai pas de jeux brutaux ou dangereux
Je respecte et je ne prends pas les affaires des autres
Je ne lance pas de cailloux ou d'objet dangereux

DANS LES LOCAUX



Je demande l'autorisation pour quitter une pièce
Je laisse les toilettes propres. Je m'amuse dehors mais pas dans les toilettes

SUR LES ESPACES EXTERIEURS



Je ne monte pas sur les bancs, sur le rebord des fenêtres
Je n'écris pas sur les murs, sur les portes
Je mets les papiers à la poubelle
Les plantations sont fragiles, j'en prends soin

A LA CANTINE



Je respecte la nourriture et je ne la gaspille pas, je respecte ceux qui la préparent et ceux qui nous accompagnent durant les repas
Pour que le moment du repas soit agréable, je reste calme et je parle sans crier
Je prends soin de la vaisselle et du mobilier

PENDANT LES SORTIES ET LORS DES DEPLACEMENTS



Lors des déplacements à pied, je marche calmement sur le trottoir, sans courir, sans crier

En règle générale à l'extérieur, je suis attentif et je respecte les personnes que je croise



Exemplaire à conserver

REGLEMENT DE BONNE CONDUITE DE L'ENFANT

Ce règlement s'applique à l'ensemble des services périscolaires et extrascolaires:
« Garderies », « Cantine », « Accueil de Loisirs »

En cas de non-respect de la charte de bonne conduite :

- L'animateur en discute avec l'enfant
- Si l'enfant ne prend pas en considération le rappel à l'ordre et/ou recommence son écart de conduite, l'animateur dispense à l'enfant une sanction adaptée à la nature de sa faute et en réfère au responsable du pôle enfance en lui transmettant un billet d'information (une copie est remise au directeur de l'école)
- La responsable du pôle enfance contacte la famille afin de l'informer sur la nature de l'écart de conduite observé et d'échanger sur le sujet.

Si le comportement de l'enfant persiste et le met en danger (lui ou/et le groupe):

Les parents reçoivent de la responsable du pôle enfance un courrier d'information et d'avertissement.

La responsable du service peut proposer une rencontre afin d'échanger sur les problématiques liées à la situation.

Si aucune amélioration n'est constatée, les parents rencontrent l'élue à l'enfance.

Selon la gravité des faits, une suspension temporaire des services périscolaires ou extrascolaires pourra être envisagée.



ACTE D'ENGAGEMENT DE BONNE CONDUITE DE L'ENFANT

Cet engagement est à remettre à la responsable du pôle enfance et jeunesse
au plus tard le 1^{er} octobre 2019

ENFANT

JE M'ENGAGE

Moi (Prénom - NOM) :

élève de la classe :

À respecter les règles de la « Charte de bonne conduite de l'enfant ».

Date :

Signature de l'enfant :

(Il n'est pas nécessaire de faire signer les enfants de moins de 6 ans. Merci)

PARENTS

MES PARENTS S'ENGAGENT

Nous, soussignés Madame et Monsieur (Prénom - NOM) :

.....
.....

Avons pris connaissance de la charte de bonne conduite. Nous engageons à l'aider et à l'accompagner dans sa démarche de bonne conduite.

Date :

Signature des parents :

Toute l'équipe vous remercie pour votre coopération afin d'aider votre enfant à vivre ces temps périscolaires et extrascolaires dans les meilleures conditions.